

LES CURES DE LA PAROISSE DE ROCHEFORT



15 ROCHEFORT (Gard) — La Place de la Fontaine

Le Presbytère, derrière la fontaine.

Nom Prénom	Dates arriv. Paroisse	Né - Ordination.
Laurent Louis	1802-1836	1757-1781
Rath	1836-1840	-
Astier	1841-1848	-
Phéline	1848-1853	-
Séou	1853-1854	-
Serre	1854-1858	1814-1840
Hubac	1858-1875	1810-1836
Bialley	1875-1878	1831-1856
Cazalis	1878-1882	1832-1856
Rouane	1882-1887	1836-1864
Castelnau	1887-1891	1838-1868
Triaire	1891-1898	1837-1863
Bascoul Jean-Louis	1898-1909	1859-1882
Bécharde Louis	1909-1919	1868-1892
Guiraud	1919-1923	1874-1878
Dumazert	1923-1927	1880-1904
Hebrard Emile	1927-1946	1888-1912
Raynal Paul	1946-1960	1912-1936
Favier Gabriel	1960-1969	1918-1944
Volpillière Henri	1969-1979	1913-1951
Vésinet Guy	1979-1996	1938-1964
Arlac Jean-François	1996-1997	1947-1974
Abinader François	1997	1952-1978

Le 4 septembre 1791, un premier prêtre constitutionnel de Notre Dame, prête serment devant la municipalité de Rochefort, c'est un ancien chanoine de Roquemaure, il ne restera qu'une année, c'est l'ancien Vicaire de Notre Dame qui prendra la suite, le Bénédictin Dom Cartier, ce dernier prêtera serment (constitutionnel) le dimanche 12 décembre 1792 dans l'église paroissiale du village en présence du Conseil Municipal. Les

infirmités de l'âge et les remords le pousseront à quitter le Sanctuaire, il se retira à Avignon où il vivra jusqu'en 1805. C'est le curé assermenté de Rochefort, Delormes, qui assurera par la suite le Vicariat de Notre Dame.

L'abbé Laurent, natif de Rochefort (1757) vicaire à St Laurent des Arbres, s'exilera pendant plusieurs années en Italie, il est de retour en 1797 mais sa sécurité n'étant point établie, il se tiendra caché pour exercer son ministère à Notre-Dame. Ce n'est qu'après le Concordat de 1802, qu'il sera nommé vicaire de Rochefort.

Le second Maire de Rochefort Joseph Crousier était marié à Anne Laurent, fille du dernier premier Consul et soeur du curé de la paroisse Louis Laurent et pour mieux ancrer la présence dans les affaires municipales de cette famille c'est un troisième enfant de Louis, Guillaume Laurent, qui succèdera à Joseph Crousier en tant que Maire.

Le curé Laurent était propriétaire de la maison à l'arche, rue sous Barri cette dernière restera propriété de la famille Crousier jusqu'à une période très récente.

- C'est le curé **Laurent** (1802-1836) qui consacrera le nouveau cimetière de la route d'Avignon en 1833.

- Réunion du Conseil de Fabrique le 18 mai 1844 (il gère les finances de la paroisse) dans l'une des salles du presbytère.

Présents : le président Héraut, le curé **Astier** (1841-1848), le maire Fauque et MM Davaud, Mouy, Clavel et Clodillon, membres du conseil de fabrique.

Suite à un projet de construction d'une nouvelle église son évaluation s'élève à 6000 frs.

Le revenu annuel de la fabrique s'avère insuffisant pour financer un tel ouvrage, il demande le concours des finances de la commune.

- Le 11 avril 1849, consécration de l'église de Rochefort avec M. **Féline**, curé, M. Valladier, maire de la commune et M. Davaud, président de la Fabrique.

- Extrait du registre du Conseil de Fabrique de la paroisse de Rochefort :

*« L'an mil huit cent quarante-neuf et le onze avril, M. Féline, curé de Rochefort, M. Valadier, maire de la commune, M. Davaud, président de la Fabrique, Nous Jean-François Marie Cart, évêque de Nîmes après avoir observé la veille tout ce qui est prescrit par le Pontificat pour la consécration des églises, avons procédé selon le rit indiqué par le même pontificat à la consécration de la nouvelle église de Rochefort et l'avons dédiée à Saint Bertulphe, abbé ancien patron de la paroisse. Nous avons également consacré l'autel fixe placé dans le sanctuaire. Les reliques déposées dans le tombeau, ou sépulcre de l'autel sont celles de saint Etienne et de saint Urbain, papes et martyrs. La cérémonie qui a commencé à sept heures du matin, n'a été terminée qu'à une heure et demie, a eu lieu en présence de M.M. Chabert, curé de Villeneuve, Nicolas Petit-Jean, curé de Roquemaure, Molin, curé de Pujaut, Blanc, curé de Domazan, Féline curé de Comps, Auvergne, curé de Tavel, **Rath**, curé de Saint-Mamert (ancien curé de Rochefort 1836-1840), Chancel curé de Fournès, les pères Maristes Balmé, Dumolard et Georges, M. Ferrand, vicaire de Roquemaure, qui ont signé avec nous.*

Nous avons accordé une indulgence d'un an à toutes ces personnes présentes à la cérémonie et une indulgence de 40 jours à chaque anniversaire de la présente consécration.

Nous aimons à témoigner notre reconnaissance à tous les membres du conseil de la

commune et du conseil de la fabrique qui se sont imposés des sacrifices pour construire et orner cette église remarquable à tous égards et dans laquelle nous espérons que Dieu sera toujours loué et béni de siècle en siècle par les habitants de Rochefort.

François, évêque de Nîmes - Féline, curé de Rochefort - Valadier, maire - Signatures des prêtres et des marguilliers. »

- Le 9 juin 1888, le curé de la paroisse **Castelnaud**, soumet une demande au nouveau conseil, une subvention de 400 frs allouée au ministère du culte pour les cérémonies religieuses, mariages, baptêmes et décès avait été réduite à 200 frs, le curé précédent, **Rouane**, augmenta alors le prix des chaises ceci provoqua le mécontentement de presque toute la population. Le nouveau curé Castelnaud plus conciliant que son prédécesseur demande le rétablissement de la totalité de la subvention et il s'engage à ramener le prix des chaises au taux ancien. Cet accord est approuvé par le conseil.

« Les chaises louées à l'année étaient réservées aux familles. »

- Le 17 février 1907, le curé **Bascoul** fait une demande de jouissance au Conseil, de l'église pour une durée de 18 ans. Conformément à la circulaire Préfectorale du 5 février 1907 la demande est acceptée.

(Le curé Bascoul sera président de l'Association des anciens élèves du Petit Séminaire de Beaucaire en 1903. Sont titre : doyen honoraire, curé de Rochefort.)

- Le 14 mars 1909, session extraordinaire du conseil municipal, lecture d'une lettre du Sous Préfet en date du 8 février, relative à une offre de location du presbytère faite par M. **Bascoul**, ancien desservant (curé) aux prix de 200 frs par an, mais à condition que les réparations ne lui incombent point. La question est soumise au vote.

- Velay Gustave, Jean Etienne, Roux Richard (*le maire*) votent non.

- Roux Antonin, Correnson François, Jaume Joseph, Beaume Germain, Trinquier Jean, votent oui.

- Clavel Gustave s'abstient.

Le conseil a voté majoritairement oui, un bail de neuf ans est passé, le premier blanchissage sera fait par la commune, l'entretien sera à la charge du locataire, les grosses réparations restent à la charge de la commune.

- Par la suite, le curé **Bascoul** sera nommé Vicaire de la paroisse Saint-Charles à Nîmes en 1915, affaibli par la maladie, il assurera sa charge jusqu'à son décès survenu en 1919. C'est le curé Emile **Hébrard** qui le remplacera jusqu'en 1923. Véritable chassé croisé entre ces deux hommes, car Hébrard sera curé à Rochefort de 1927 à 1946.

Le 21 avril 1909, M. **Bécharde**, nouveau curé de Rochefort offre de louer la cure au lieu et place de M. Bascoul parti curé à Sommières.

- Le 8 mai 1919, le bail du presbytère passé entre la commune et M. le curé Bécharde avait expiré le 1er juin 1918. Un bail pour le nouveau curé, **Guiraud** est présenté au conseil, le prix de la location est fixé à 100 frs annuel, payable à deux termes égaux de 50 frs, le blanchissage et les petites réparations seront au frais de la commune pour la seule et unique fois à l'entrée première, l'entretien sera laissé à la charge du locataire.

- Le 28 octobre 1928, Calixte Antoine Odoyer maire, signature d'un bail de 6 ans pour la location du presbytère prenant effet le 1er novembre avec l'abbé Emile **Hébrard**. Il est écrit :

Le locataire prendra la maison dans l'état où elle se trouve et l'entretiendra en bon père

de famille, il la rendra à la fin du bail conformément à l'état des lieux.

"Emile Marius Hébrard était né le 18 juillet 1888 à Nîmes ; ordonné prêtre le 21 décembre 1912, nommé : Vicaire à Anduze le 1er janvier 1913 ; curé à Bessèges le 27 juin 1914 ; à St Charles Nîmes le 1er mai 1919 ; à St-Just-et-Vacquières le 1er Avril 1923 ; à Vergèze le 10 avril 1926 ; à Rochefort le 1er mars 1927 ; il sera nommé doyen de Sauve le 27 octobre 1946 ; curé de la Rouvière le 4 février 1962 ; il rentrera à la maison de retraite St Joseph en 1977 où il décèdera le 28 juillet 1979 (C'est une maison de retraite médicalisée de religieux, elle est accolée à l'ancien Grand Séminaire de Nîmes, rue Salomon-Renach où se trouvent, actuellement, les locaux de Radio Ecclésia). Il avait assuré la restauration de l'église paroissiale en 1931.

Ref : N° 14 de l'église de Nîmes de sept 1979. Archives Philippe Ritter."

- Le 31 juillet 1938, Dubec maire, M. Lebrun, Président de la République, venu en Avignon pour la fête des vins de France, traverse notre commune. Le cortège officiel après être passé par Châteauneuf du Pape, Roquemaure et Tavel arriva à midi dix au bas du village abondamment pavoisé. M. Lebrun descendit de voiture avec M. Martin Préfet du Gard. Il fut salué par M. Vincent Dubec Maire, qui lui présenta M. Guigue Théodore Adjoint, et le Conseil Municipal ainsi que M. Fauque Léon, grand mutilé, l'instituteur et les institutrices avec les enfants des écoles communales et libre, M. l'Abbé **Hébrard** curé et toute la population qui était venue acclamer le chef de l'Etat. Une gerbe de fleurs fut alors offerte à M. le Président Lebrun, par un jeune écolier Guigue Roger, fils de l'adjoint, escorté des jeunes Fauque Irène et Paul enfants du grand mutilé de la guerre 1914-1918. M. Lebrun remercia et félicita M. Dubec Vincent Maire pour l'accueil sympathique que lui faisait la population de Rochefort du Gard. Il adressa quelques paroles aimables à M. Fauque Léon salua la population et partit au milieu des acclamations de tous.

« Ce très court épisode reste présent dans la mémoire du village, des photos prises à cette occasion permettent d'en conserver le souvenir. »

-oOo-